

Direction de la formation
Service commun de formation continue

Décision

Objet : Décision - Tarif pour une action de formation continue de 2 ans pour le Diplôme d'Etat Infirmier Pratique Avancée (DE-IPA) avec le grade de Master, en partenariat avec l'université d'Angers

- Vu la délibération du conseil d'administration du 25 septembre 2017, approuvant la proposition de la commission des moyens du 15 septembre 2017 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des formations en intra ou en réponse à un appel d'offre ou en partenariat avec un autre organisme de formation (Politique générale de tarification de la formation continue, paragraphe I.4.)

Sur proposition du directeur de l'UFR de Médecine,

DECIDE

Est approuvé le tarif pour une action de formation continue de 2 ans pour le Diplôme d'Etat Infirmier Pratique Avancée (DE-IPA) avec le grade de Master, en partenariat avec l'université d'Angers, dont la maquette a fait l'objet de la délibération n°2019-12 du Conseil d'Administration du 4 mars 2019.

- Frais de formation :
 - o 8 400€ net de TVA pour les 2 ans de la formation /inscrit

La prise d'effet est à partir de l'année universitaire 2019-2020.

Le Président



Philippe VENDRIX

Notification à :
Mme l'Agent comptable
M. le Directeur des affaires financières
M. le directeur de l'UFR de Médecine



© Lisa Adams

Diplôme d'État - Grade de Master Infirmier Pratique Avancée* (sur 2 ans)

4 mentions : Pathologies chroniques – Oncologie – Maladies rénales - Santé mentale et psychiatrie

Les universités d'Angers et de Tours co-organisent une formation spécifique en pratique avancée de deux ans reconnue au grade de master destinée aux professionnels de santé titulaire d'un diplôme d'état d'infirmier. Elle est construite en collaboration avec les établissements de santé et les secteurs extra-hospitaliers et permet la validation universitaire de l'attestation en éducation thérapeutique.

Objectifs

Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice infirmier en pratique avancée ainsi que la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.

- ▶ Favoriser l'autonomie pour la pratique clinique,
- ▶ Améliorer les parcours de santé dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire,
- ▶ Apporter une réponse aux enjeux de santé publique.

Publics visés

- ▶ Etre titulaire d'un diplôme infirmier et justifier de trois années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmière.

Conditions d'admission

- ▶ Dans un contexte de formation tout au long de la vie, cette formation s'adresse à des professionnels de santé infirmiers.
- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation précisant votre préférence entre les 3 mentions).
Le dossier de validation des acquis pédagogiques et professionnels est intégré au dossier de candidature.

CANDIDATURE
EN LIGNE

www.formation-continue.univ-tours.fr

- ▶ Le recrutement est effectué après examen du dossier et entretien (mai-juin).

Validation

- ▶ Présence active aux sessions
- ▶ Contrôle continu à chaque Unité d'Enseignement (UE)
- ▶ Rédaction et soutenance d'un mémoire
- ▶ Évaluation des stages

1^{ère} année : 280 heures d'enseignement + 280 heures de stage obligatoire (2 mois)

182 heures en présentiel (8 sessions de 3 jours + 2 jours soit 26 jours)
+ 98 heures en e-learning (28 demi-journées)

2^{ème} année : 189 heures d'enseignement + 560 heures de stage obligatoire (4 mois)

126 heures en présentiel (5 sessions de 3 jours + 3 jours soit 18 jours)
+ 63 heures en e-learning (18 demi-journées)

Soit un total de 1309 heures (compatible avec la poursuite d'une activité professionnelle).

Groupe de 25 personnes maximum

Lieux de formation :

UFR de Médecine de l'université de Tours

UFR de Santé de l'université d'Angers

> Les jours de formation sont répartis équitablement entre les deux sites.

Formation du 24 septembre 2019 au 25 juin 2021

Renseignements et inscriptions 2019 : Lara VAN HAUWE au 02 47 36 63 17 lara.vanhauwe@univ-tours.fr

Tarif 2019/2020 : 8 400 € nets (4 200 € / an)

* Sous réserve de l'obtention de l'accréditation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



Programme

La formation est organisée autour d'une première année de tronc commun permettant de poser les bases de l'exercice infirmier en pratique avancée. La deuxième année est centrée sur les enseignements en lien avec la mention choisie. Elle est structurée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques, cliniques en intégrant la simulation en santé, une formation à la recherche ainsi que l'accomplissement de stages.

ANNÉE 1

1^{ER} SEMESTRE

- ▶ UE - Clinique (15 ECTS)
- ▶ UE - Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)
- ▶ UE - Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)
- ▶ UE - Langue vivante (3 ECTS)
- ▶ UE - Méthodes de travail (3 ECTS)

2^{ÈME} SEMESTRE

- ▶ UE - Clinique (6 ECTS)
- ▶ UE - Formation à l'analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)
- ▶ UE - Santé publique (6 ECTS)
- ▶ UE - Recherche (6 ECTS)
- ▶ UE - Stage : 2 mois (6 ECTS)

ANNÉE 2

3^{ÈME} SEMESTRE

- 2 UE communes à l'ensemble des mentions (6 ECTS) :
- ▶ UE - Recherche (3 ECTS)
 - ▶ UE - Langue vivante (3 ECTS)
- 4 UE spécifiques à la mention choisie (24 ECTS) :
- Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires
 - Oncologie et hématologie
 - Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale
 - Santé mentale et psychiatrie
- ▶ UE - Bases fondamentales (6 ECTS)
 - ▶ UE - Clinique (14 ECTS)
 - ▶ UE - Parcours de santé (4 ECTS)

4^{ÈME} SEMESTRE

- ▶ UE - Stage : 4 mois (24 ECTS)
- ▶ UE - Mémoire : (6 ECTS)

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

La formation est co-animée par des universitaires et des professionnels paramédicaux.

TOURS

- ▶ **Christophe HOURIOUX**, Professeur à l'université à Tours, Praticien Hospitalier en biologie cellulaire au CHRU de Tours.
- ▶ **Matthias BUCHLER**, Professeur à l'université de Tours, Praticien Hospitalier en néphrologie au CHRU de Tours.
- ▶ **Fabienne KWOCZ**, Directrice de soins, coordinatrice de l'IFPS du CHRU de Tours.
- ▶ **Virginie MERLET**, Infirmière DE, Cadre formatrice à l'IFSI Croix-Rouge de Chambray-lès-Tours.

ANGERS

- ▶ **Béatrice BOUVARD**, Professeure à l'université d'Angers, Praticien Hospitalier en rhumatologie au CHU d'Angers.
- ▶ **Christian LAVIGNE**, Professeur associé à l'université d'Angers, Praticien Hospitalier en médecine interne au CHU d'Angers.
- ▶ **Francine HERBRETEAU**, Infirmière DE, Cadre formatrice à l'IFSI du CHU d'Angers.
- ▶ **Frédérique BOURON LEGRAND**, Infirmière DE, coordinatrice de l'équipe pédagogique à l'IFSI du CHU d'Angers.

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 20 mars 2019 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2018-2019. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente (CGV170706) sur le site Internet de la formation continue.

www.formation-continue.univ-tours.fr

